

hi

du Parlement in-
de l'assemblée,
, rapporte « Le
est « cité pour
t de l'agression
e à un ex-député
aires, dont 17 ac-
politiques occi-
Cour suprême in-
blir les noms de
ne des formations
s électeurs indiens
ndamnés. Un pa-
olitique : « Faire
affaires pénales,
ne élu un homme
S. »
s!

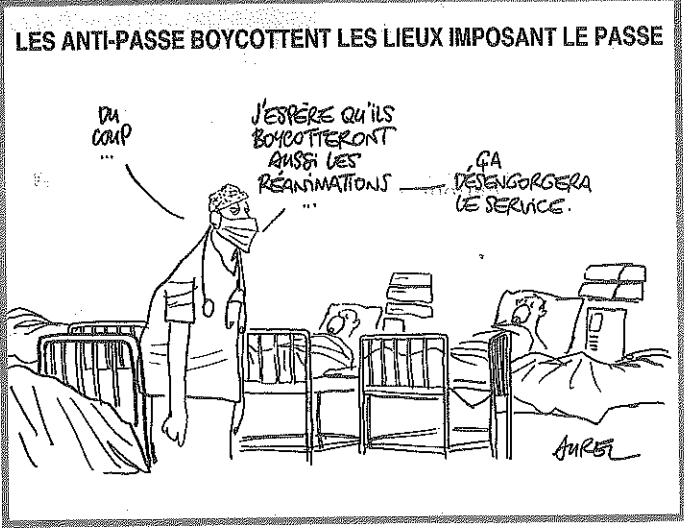
M. B.

ésert

Mais il est égale-
eur de télé en Tur-
é aux Etats-Unis,
t studio Miramax.
NAK aime aussi
anisation. Il a les
cambouis pour la
de 2022 au Qatar
epuis avril, l'ini-
iation européenne
oot. Rien d'autre ?
oments perdus,
rmer la Fédération
squash et de bad-
, si - du Qatar.
: l'émir Al-Thani
ministre
ortefeuille. Façon

its d'intérêts à si-
s un mot, dans
ftball », sur les pe-
es judiciaires que
re fana de nouilles
amment cette af-
angement corrup-
n tribunal suisse,
Valcke, un pont
ur l'attribution des
u Mondial de foot
En dépit d'une re-
cord amiable avec
pourrait valoir à
ocès en appel d'ici
e l'année (« Le
4/4).

el contexte, le por-
en pudeur » de
ftball » n'en est que
D. J.



Le mur du çon

FRANCHI, la balle au pied, par le volubile Omar da Fonseca, commentateur sur beIN Sports, à propos de l'arrivée au PSG de la star argentine : « Messi, c'est Mozart, la tour Eiffel, une seconde Joconde. » Tout cela pour un modeste salaire de 41 millions d'euros annuels (primes non comprises). Finalement, Messi ne coûte pas si cher que ça !

Le contrôle technique des motos sur la bande d'arrêt d'urgence

SI HONDA ne l'avait déjà conçue, Macron pourrait se vanter d'avoir inventé la marche arrière sur les motos. Mercredi 11 août, le « JO » publiait un décret instaurant un contrôle technique des motos à compter du 1^{er} janvier 2023. Mais, dès le lendemain, le ministre des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, annonçait sa suspension « jusqu'à nouvel ordre », sur instruction du président de la République.

C'est la deuxième fois depuis le début de l'année que le gouvernement se dérobe dans l'application de la directive européenne qui exige cette procédure réglementaire. La première fois, le 15 avril, Djebbari avait accepté de repousser sa mise en œuvre du 1^{er} janvier 2022 au début de 2023. Cinq jours plus tôt, des manifs pétaradantes avaient perturbé le centre de plusieurs grandes villes. Le Président ne supporte pas que les motards lui montent au nez.

Le décret de Djebbari n'était pourtant pas d'une extrême férocité pour les adeptes de la poignée dans le coin : un contrôle tous les deux ans, limité à un examen visuel des organes de sécurité plus une mesure des gaz d'échappement et des décibels émis par la fringante monture. Dans le catalogue des embêtements, il y a pire. Mais c'était encore trop pour le ru-

gissant lobby, qui a fait reculer Macron. Après la publication des prévisions des experts onusiens du Giec sur le dérèglement climatique, cette décision d'un report aux calendes grecques n'est pas vraiment dans l'air du temps, vu que les motos émettent en moyenne 11 fois plus de monoxyde de carbone que les voitures. Et ce alors que l'Elysée encourage la voiture électrique...

Quant aux accidents de moto – dont 8 % seulement sont dus à des défaillances mécaniques –,

ils tuent en moyenne 500 personnes par an, principalement des jeunes. A kilométrage égal, le risque de perdre la vie en bécanne est 22 fois supérieur à celui couru en voiture. Et ceux qui n'en meurent pas terminent souvent vilainement estropiés. Bizarre, cette tolérance à l'égard des accidents mortels quand, dans le même temps, tout est fait pour sauver des vies humaines de la pandémie.

Sans doute un mystère du « en même temps ».

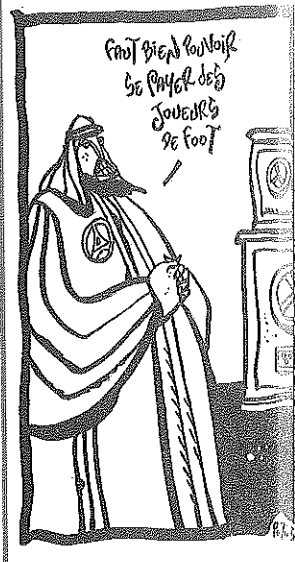
A. G.



Il propose notamment la création d'« un ministère des Catastrophes », nettement plus impressionnant que le secrétariat d'Etat « chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs » confié par François Mitterrand à Harout Tazieff en 1984.

Pour 2022, le choix s'annonce délicat : un tel ministre devrait, en toute logique, être lui-même totalement catastrophique.

PRIX DU GAZ EN FORTE HAUSSE



ENFIN une bonne nouvelle pour l'environnement. « La filière mégatonne tient le bon bout », annonce-t-on triomphalement. L'Echos » (11/8), qui saluait la décision de la ministre Barbara Pompili de donner son agrément à « un organe de représentation des grands cigarettiers », nommé « Acome ».

Ce truc révolutionnaire aura pour tâche de financer le nettoyage des rues et de réduire le nombre de mégots en déshérence sur la voie publique ».

Vaste programme : 64 milliards de cigarettes disparaîtraient en fumée chaque année en France, soit 12 % par terre, et 7,7 milliards de mégots ramassés, selon les industriels. Léger problème pour le ministère en dénombrement : 23,3 milliards !

Le plus étonnant, dans les statistiques, est qu'on ait les établir...

Jérôme Canard